

## Dénonciation de la citoyenne Maréchal par le citoyen Lefebvre, en annexe de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dénonciation de la citoyenne Maréchal par le citoyen Lefebvre, en annexe de la séance du 22 pluviôse an II (10 février 1794).

In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 547;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_35167\\_t1\\_0547\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35167_t1_0547_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

tion de Charles-Joseph Callé, prévenu de discours contre-révolutionnaires et contraires au respect dû à la représentation nationale; et le dit citoyen Gabriel, après avoir prêté serment en nos mains de dire vérité, dépose qu'il y a environ 15 jours, sans pouvoir se rappeler la date, étant à souper à l'auberge de la Cloche, en cette ville, un particulier a tenu plusieurs propos, entre autres le déposant se rappelle très bien que ce particulier a dit: Chasles perdra la chose publique, et que quant aux autres propos, le déposant n'y a pas fait assez attention et en a perdu la mémoire, attendu qu'alors le déposant ne savait pas que ce particulier parlait d'un représentant du peuple, sinon il aurait donné toute l'attention nécessaire aux discours de ce particulier. Et a dit que c'est tout ce qu'il sait, et a signé.

GABRIEL.

## II

### ANNEXES AU N° 3

a

[Dénonciation de la c<sup>nc</sup> Maréchal, par le c<sup>n</sup> Lefebvre. Creil, 3 niv. II. Au c<sup>n</sup> Desprez] (1)

« Citoyen,

Si je t'avais seulement dit que ta pantoufle, trop près du feu, était en danger d'être brûlée, tu aurais assurément couru au secours de ta pantoufle. Je t'avertis du danger que courent tes enfants, et, en eux, la société et toi-même, et tu n'as pas même l'air de m'avoir entendu. Je te passe ce qu'il y a de personnel, outre que je suis au-dessus, je ne veux point faire de digression. Je renonce même à t'émouvoir comme homme et comme père; mais j'ai encore un assaut à te livrer comme citoyen. C'est au citoyen que j'entends parler plus particulièrement ici. Ecoute et prête l'oreille.

« Quand tout Paris sauterait, qu'est-ce que ça nous fait à nous ? pour quoi a-t-il fait la faute ? Nous nous défendrons quand on nous attaquera, etc., etc... Oui, on me dira tout à l'heure que toute la Convention a été massacrée, je dirais : c'est bien fait, c'est tous voleurs, tous scélérats; ils n'avaient pas besoin de faire mourir le roi, qu'est-ce qui leur a commandé ? etc., etc. Ils ne veulent pas de roi... et de quoi se mêlent-ils ? Oui, je voudrais moi qu'il y eut un roi, et il y en aura un...

« Si j'étais des garçons, je ne partirai pas : que tout le monde parte, à la bonne heure. Ils n'auraient qu'à s'entendre et dire tous de même, qu'est-ce qu'on leur ferait ? avec leur loi, etc., etc., etc... »

Voilà des échantillons, et des échantillons connus, notoires dans la pension; voilà des échantillons de civisme de la V<sup>ve</sup> Maréchal, qui re-

(1) W 313, doss. 432. Autres pièces jointes : Certificat de civisme délivré à la c<sup>nc</sup> Maréchal, le 10 niv. II par la municip. de Verneuil; délibération de la municip. de Verneuil, du 20 niv. II, ouvrant une enquête sur la c<sup>nc</sup> Maréchal; lettre d'envoi des pièces à l'accusateur public du Trib. révol. par Simon, accusateur public du trib. criminel de l'Oise (20 niv. II).

grette apparemment son noble commerce de faisans et qui verrait tranquillement périr les 3/4 et demi du genre humain, pourvu qu'elle fût sauvée dans son coin, elle, son chien et son chat, mais ne veut voir de bonheur à personne sans elle.

Citoyen, je ne te présenterai point ici ces motifs si beaux cependant, si favorables au bonheur commun, que la préférence devrait toujours être donnée aux plus honnêtes pour encourager d'autant l'émulation louable, et tuer toute émulation perverse, tant il est de moyens d'aider à ce bonheur commun; mais certainement je puis te dire que, si tu es pour la révolution, tu ne laisseras tes enfants un instant de plus sous la direction de la digne et toute honnête maîtresse de pension, chez laquelle je les ai vus dès le premier instant, entrer à regret. Te voilà constitué ton propre juge. Tu veux être prudent, tu en as même la prétention; je t'ai vu et entendu, hé bien, te voilà touché, voyons comme tu t'en tireras. Jusqu'au résultat je peux encore être ton concitoyen.»

LEFEBVRE, constamment éveillé sur le salut de ses frères.

Encore un mot. Si la morgue d'être M. le Notaire, et à son aise, pouvait être entrée dans le procédé du citoyen Després vis-à-vis de moi, qu'il apprenne, le citoyen Després que ça été pour moi le comble de l'humiliation que d'être forcé de rester plus de 15 jours chez la veuve Maréchal, et que c'est la seule maison de cette espèce où j'ai demeuré. Qu'il sache qu'avant 89 j'avais de quoi vivre, et pour parents de mon nom plusieurs conseillers de cours souveraines, Chambres des Comptes et Parlement. Puis à l'appui de tout ce que j'ai fait passer sous ses yeux, j'ajoute encore ici que j'ai fait reproche au citoyen Henri, dirigeant actuellement la pension Maréchal, d'avoir attiré des pensionnaires; qu'il s'est défendu, *il s'est défendu* et m'a prouvé que j'étais dans l'erreur, et a fini par me demander *continuation de bonne opinion*. Si ce dernier trait n'est pas tout seul suffisant pour faire amener le citoyen Després, et déterminer même sa gratitude, je ne peux plus que renvoyer au psalmiste : *Aures habent et non audient, nares habent et non odorabunt*. Tans pis pour ceux qui se laissent brûler, quand j'ai aussi péniblement sonné le tocsin.

b

[Comité de surveillance de Verneuil, 19 niv. II]

Le comité de surveillance s'étant assemblé à l'occasion de l'arrestation et de la détention dans la maison d'arrêt de Senlis de la veuve Maréchal, maîtresse de pension dans cette commune, un membre a dit :

Citoyens,

La citoyenne Maréchal est arrêtée en vertu d'une dénonciation faite contre elle par le citoyen Lefebvre, qui a demeuré chez elle pendant deux ans, y a exercé le préceptorat, et en est sorti depuis six mois.

Cette dénonciation porte entre autres choses, que cette maîtresse de pension manifeste des opinions contre-révolutionnaires, inspire à ses élèves le désir du rétablissement de la royauté et la haine pour la République.